

ANALYSER LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS DANS LE CHAMP SOCIO-EDUCATIF : ENTRE RECHERCHE, INTERVENTION ET FORMATION

*Dominique FABLET,
professeur des universités en sciences de l'éducation,
Université Paris Ouest Nanterre La Défense,
membre du Centre de Recherche Éducation et Formation (Cref-EA 1589)*

RESUME

On rend compte dans cet article d'activités de recherche et d'intervention menées au cours des trente dernières années dans le champ socio-éducatif. Sont distinguées les activités de recherche socio-clinique, qui s'efforcent d'étudier différentes catégories d'actions socio-éducatives, et les activités de formation et d'intervention psychosociologiques qui se caractérisent davantage par des visées de transformation des pratiques socio-éducatives. Si la distinction se révèle utile, il ne s'agit pas pour autant d'opposer ces deux types d'activités dont on montrera *in fine* la complémentarité à partir d'un exemple récent de recherche-intervention où il a été possible de combiner recherche, intervention et formation.

MOTS-CLES

Analyse des pratiques / recherche socio-clinique / formation / intervention / psychosociologie

■ Ce qui permet de différencier les dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles, c'est avant tout la finalité poursuivie : la formation initiale ou continue des professionnels, la production de connaissances quant aux pratiques professionnelles ou encore l'évolution de celles-ci, sans d'ailleurs que l'une de ces finalités soit exclusive des autres (Marcel *et al.*, 2002). Néanmoins, dans le champ socio-éducatif, il semble pertinent de distinguer les activités de recherche socio-clinique, qui s'efforcent d'étudier différentes catégories d'actions mises en œuvre par des professionnels, et les activités de formation et d'intervention qui ont davantage pour visée la transformation des pratiques socio-éducatives : consultations-études, actions de formation intra-institutionnelle, différentes formes de conseil et d'accompagnement. Après avoir caractérisé les unes et les autres, d'abord les recherches puis les interventions, il s'agira de mettre en évidence leur articulation. Alors que pendant une vingtaine d'années on a sans doute cherché davantage à les distinguer, on a développé plus récemment des recherches-interventions combinant recherche, intervention et formation.

LES RECHERCHES CLINIQUES DE TERRAIN DANS LE CHAMP DE L'EDUCATION FAMILIALE : ENTRE PRODUCTION DE CONNAISSANCE ET INTERVENTION

Avant d'élargir ses perspectives et domaines d'investigation au champ global de l'éducation familiale, l'équipe de recherche formée au tout début des années 80 au Département de Sciences de l'éducation de l'Université de Paris X Nanterre, à l'initiative de Durning, a d'abord centré ses travaux de recherche sur les organisations de suppléance familiale et plus particulièrement l'internat spécialisé. Après s'être référée à l'éducation résidentielle puis, à partir du milieu des années 1980, à la suppléance familiale, l'équipe s'est dotée finalement de l'appellation "Education familiale et interventions sociales en direction des familles". Entendue à la fois comme un champ de pratiques éducatives spécifique et de recherches sur ces pratiques, l'éducation familiale s'intéresse aux activités éducatives intra-familiales, c'est-à-dire principalement celles des parents à l'égard des enfants, mais également aux interventions sociales mises en œuvre par une assez grande diversité de professionnels pour former, soutenir, aider, voire suppléer les parents ; soit le domaine des interventions socio-éducatives.

Par suppléance familiale, on entend "l'action auprès d'un mineur visant à assurer les tâches d'éducation et d'élevage habituellement effectuées par les familles, mises en œuvre partiellement ou totalement hors du milieu familial dans une organisation résidentielle" (Durning, 1986, p. 102) ; c'est-à-dire l'action de professionnels agissant

ainsi à la place de la famille, sans pour autant la *remplacer*, principalement dans des internats spécialisés, des services de placement familial ou encore des structures intermédiaires. Tout en développant une démarche de recherche clinique de terrain, proche par bien des aspects de la recherche-action (Durning, 1987), l'équipe a toujours été attentive à distinguer recherche et intervention, en fonction de la visée poursuivie¹. Pour autant, il n'a jamais été question de renoncer à l'une ou à l'autre ; il est même possible de parvenir à des combinaisons pouvant emprunter, selon des modalités variables, à la recherche et à l'intervention. En ce qui concerne le champ des structures d'éducation résidentielle, un projet d'investigation à visée de connaissance a très clairement précédé des perspectives d'intervention sociale, puisque ce n'est que dans un second temps que des membres de l'équipe ont développé un ensemble d'actions à partir des demandes qui leur étaient adressées.

Ce qui caractérise ces recherches socio-cliniques (Durning, 1987), c'est la conjugaison de plusieurs modalités de recueil de données mais surtout la proposition de séances de restitution susceptible de fonder l'alliance entre chercheurs et praticiens. Dans ce type de recherche il s'agit, en effet, d'appréhender les modes de fonctionnement et les pratiques éducatives spécifiques des organisations, établissements et/ou services, investigués. En référence aux travaux de psychosociologie et de sociologie des organisations, l'approche se veut qualitative : il s'agit de saisir les dimensions collectives inhérentes à ces organisations à partir du point de vue des différents agents membres de ces organisations, mais la proposition d'entretiens destinée à rendre possible l'expression de ces points de vue ne constitue pas l'unique modalité de recueil d'informations retenue. D'inspiration ethnologique, la démarche s'appuie également sur un travail d'observation mené grâce à la participation du chercheur à différents moments de vie des organisations, notamment les réunions. Du fait de sa présence dans les organisations, le chercheur se trouve dans une situation comparable à celle de l'ethnographe immergé dans une communauté dont il cherche à dégager les traits caractéristiques ; d'où l'emprunt à l'ethnographie de certaines de ses procédures, comme la tenue régulière d'un journal de bord. S'y ajoute l'analyse des documents de travail élaborés par les membres de l'organisation.

En procédant ainsi (observations, entretiens, analyses documentaires), c'est-à-dire en accordant une attention soutenue aux différentes significations que les agents d'une même organisation donnent à leur action à travers discours et productions écrites et

¹ D'où notre réticence à utiliser l'expression de recherche-action pour qualifier nos activités, alors que Dubost et Lévy (2002) ont rédigé une notice unique "recherche-action et intervention" pour le *Vocabulaire de psychosociologie*. Compte tenu peut-être de la polysémie de l'expression initialement due à Lewin (Liu, 1997), celles voisines de "recherche participative" ou de "recherche collaborative" semblent préférées aujourd'hui.

en participant à des moments de vie collective, il devient possible d'en reconstituer les modes de fonctionnement organisationnel et les pratiques spécifiques. A partir du recueil de données, les chercheurs vont effectuer un traitement et avancer des analyses qu'ils soumettront ensuite aux professionnels lors de séances de restitution.

Dans l'échange chercheurs-praticiens initié par la recherche, la restitution constitue une contrepartie pour les professionnels qui ont accepté d'ouvrir la porte de leur établissement aux chercheurs. A cette occasion les professionnels peuvent vérifier la validité des propos que leur ont tenus les chercheurs lors de leur entrée sur le terrain : engagement respecté pour l'organisation de séances de restitution, respect également de l'anonymat des équipes et des personnes, ce dont ils peuvent se rendre compte à l'écoute de leur exposé et à la lecture des documents remis, etc. Au moment de la restitution, la dynamique organisationnelle se dévoile davantage : des modifications ont pu être apportées depuis le recueil de données, parfois des innovations ont été introduites, ce que les chercheurs ne manquent pas de faire remarquer aux praticiens.

La séance de restitution constitue en elle-même une source d'informations précieuse pour les chercheurs puisqu'ils ont ainsi accès à une série d'indications complémentaires qui viennent confirmer ou parfois infléchir leurs interprétations quant aux dynamiques collectives spécifiques des différents établissements.

DEMANDES, ENJEUX ET APPORTS DE L'INTERVENTION EN STRUCTURES D'EDUCATION RESIDENTIELLE

Outre la visée prioritairement poursuivie, production de connaissances ou transformation sociale, la question de la demande apparaît comme l'un des paramètres permettant de différencier, sans pour autant les opposer, recherche et intervention. D'usage fréquent dans le langage courant, le terme "intervention" sert à désigner, dans une acception plus technique, un type d'activités hybride empruntant à la fois à des pratiques de recherche (les enquêtes en sciences sociales et humaines), à des pratiques de formation (principalement les méthodes de formation psychosociale), à des pratiques de débat social dont les formes peuvent se révéler multiples : tables rondes, "agit-prop"... soit les trois sources techniques de l'intervention psychosociologique repérées par Dubost (1987). Mais l'intervention se distingue généralement de la recherche en ce qu'une visée de changement prime sur une visée de connaissance (et de ce fait, "intervenir" renvoie davantage à des savoirs d'action qu'à des savoirs théoriques), alors que l'intervention se différencie de la formation dans la mesure où, les dimensions collectives se révélant davantage prégnantes, le changement concerne certes les sujets mais aussi les structures organisationnelles au sein desquels ceux-ci

sont amenés à évoluer. Les projets de recherche, entrepris en réponse à des appels d'offre ou sur la base de conventions de gré à gré, supposent l'accueil des chercheurs par les professionnels de terrains sur lesquels les investigations vont être réalisées. Dans la négociation qui s'engage, ce sont les chercheurs qui sont demandeurs. En sollicitant responsables et professionnels les chercheurs ont alors à argumenter avec des interlocuteurs qui ne sont pas spontanément convaincus du bien-fondé des démarches envisagées et qui escomptent, à juste titre, en tirer quelque contrepartie. Le positionnement s'inverse en situation d'intervention, puisque ce type d'activités ne peut s'initier qu'à partir d'une demande/commande des terrains.

Depuis plus de vingt-cinq ans, nous avons donc développé des activités d'intervention principalement mais non exclusivement dans ce champ de l'éducation résidentielle. La diversité des structures concernées par ce type d'action se révèle assez importante : foyers ou centres départementaux de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social, centre maternel, institut de rééducation, institut médico-éducatifs mais aussi maison d'accueil spécialisé, foyer à double tarification, foyer occupationnel, foyer de vie accueillant des adultes handicapés... Il nous est arrivé d'intervenir également dans des services dont l'action se situe en milieu ouvert ou ordinaire : Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (Sessad) ou encore auprès d'équipes de centres de formation de travailleurs sociaux, soit avec des groupes n'excédant guère une dizaine de personnes. Cependant, les actions menées en structures d'éducation résidentielle et s'adressant à un personnel plus important sont de loin les plus nombreuses.

A l'origine de ces activités, les sollicitations de praticiens, responsables et professionnels, désireux d'obtenir le concours d'intervenants extérieurs afin de les aider dans un travail d'accompagnement. Les objectifs peuvent s'avérer divers : explorer les caractéristiques des populations accueillies, mieux appréhender les modes de fonctionnement collectif, faciliter un processus de réorganisation ou le réaménagement de pratiques professionnelles, renforcer la cohésion des équipes, renouveler le projet éducatif, quand il ne s'agit pas tout simplement d'aider à lutter contre l'usure professionnelle. Compte tenu de la nature de la demande, des caractéristiques et des modes de fonctionnement de la structure, de la spécificité du contexte, le dispositif d'intervention prendra des configurations différentes. Par ailleurs, l'identité de l'intervenant et son inscription sociale (organisme de formation, cabinet de consultants, équipe de recherche...) contribuent en partie à structurer le travail d'intervention : on ne sollicite pas exactement de la même manière dans ce champ formateurs, psychologues cliniciens ou enseignants-chercheurs.

En répondant favorablement aux praticiens, il ne s'agissait pas de développer, à l'instar de cabinets de consultants ou d'organismes de formation, un secteur d'activités indépendamment des recherches poursuivies, mais de vérifier dans l'action un certain nombre d'analyses formulées au cours d'investigations antérieures, d'élaborer de nouveaux outils, de découvrir les spécificités de contextes organisationnels moins bien connus des membres de l'équipe, d'observer des changements en train de s'effectuer. On a donc cherché à aménager des dispositifs tenant compte des situations-problèmes spécifiques aux établissements demandeurs sans oublier pour autant des dimensions d'investigation auxquelles les praticiens pouvaient dans certains cas être étroitement associés.

Analyser les pratiques des professionnels exerçant dans le champ socio-éducatif ne condamne donc pas à une position d'observateur nécessairement distanciée ; participer, même modestement, aux changements en cours permet l'abord des phénomènes par une autre voie permettant de renouveler ainsi leur compréhension. Aussi, à partir du moment où des acteurs professionnels sollicitent le concours de chercheurs non pas pour réaliser une recherche ou une étude mais pour être aidés dans l'élaboration et/ou la réalisation de projets, pourquoi renoncerait-on à apporter un éclairage et à dégager des orientations susceptibles d'y contribuer ? Reste qu'en se cantonnant pas à des pratiques d'investigation ayant pour seule visée la connaissance il convient de préciser selon quels principes et quelles modalités on engage alors des actions qui s'en différencient.

La psychosociologie d'intervention fournit un cadre théorique et technique pour penser de façon spécifique la relation et les activités de consultation. C'est à cette tradition (Enriquez, 2011) qu'on a puisé pour mener des actions en réponse aux sollicitations provenant des milieux professionnels et développer activités de formation et d'intervention, dont il importe d'examiner quels peuvent en être les apports complémentaires pour la connaissance des dispositifs et pratiques d'action socio-éducative.

INTERVENTION ET PRODUCTION DE CONNAISSANCE DANS LA PSYCHOSOCIOLOGIE D'INTERVENTION CONCERNANT LE CHAMP DE LA SUPPLEANCE FAMILIALE

Si la référence, non exclusive, à la psychosociologie et à une démarche socio-clinique est patente dans la plupart des travaux de recherche réalisés dans le champ de la suppléance familiale puis des interventions socio-éducatives, il s'agit d'une source sans doute encore plus importante pour les activités de formation et d'intervention principalement menées dans des établissements d'éducation résidentielle. Dans ce domaine plusieurs types de dispositifs, qu'on peut regrouper en trois grandes catégories, ont été expérimentés au cours d'une période d'une dizaine d'années en fonction de la spécificité des demandes qui nous étaient adressées.

LES CONSULTATIONS-ETUDES

Dans la première, des dimensions d'enquête et d'évaluation sont prégnantes puisque la production de données et leur interprétation sont requises afin d'orienter l'action des professionnels. L'étude des caractéristiques de la population accueillie, des modalités de la prise en charge éducative... permet la production de diagnostics à partir desquels il devient possible d'infléchir des modes de fonctionnement ainsi que certains aspects des pratiques développées. Dans la mesure du possible on s'efforce d'associer les professionnels à la réalisation du travail d'investigation, mais force est de reconnaître que la facilité pour le commanditaire revient à assurer le financement d'une prestation et à limiter l'implication des professionnels pourtant concernés *in fine* par les résultats produits ; c'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle peu de consultations-études ont été jusqu'à présent entreprises, alors que de nombreuses activités de formation intra-institutionnelle ou d'intervention-formation ont été développées depuis longtemps (Durning, 2003) principalement dans des structures d'éducation résidentielle.

LES ACTIONS DE FORMATION INTRA-INSTITUTIONNELLE

Ce sont de ces dernières dont on rend compte dans plusieurs articles (Fablet, 2009) et chapitres de la série d'ouvrages collectifs relatifs à l'analyse des pratiques professionnelles et coordonnées pour les huit premiers avec Blanchard-Laville. Comme on l'a précisé dans plusieurs textes, la notion d'intervention, prise dans une acception technique, renvoie à une forme de consultation dans laquelle l'intervenant renonçant à un rôle classique d'expert adopterait, selon Dubost (1987), une approche "collaborative" plutôt que technocratique, qui consiste à aider un collectif confronté à une situation-problème en travaillant avec lui afin de faciliter la recherche de

solutions, plutôt que de lui en proposer des déjà pré-élaborées et en quelque sorte prêtes à l'emploi. On emprunte alors des modalités de formation psychosociale. Outre un recours à des méthodes actives, ce qui les caractérise, d'un point de vue pédagogique, n'est pas tant la visée d'une acquisition de savoirs ou de savoir-faire mais plutôt celle de l'évolution des attitudes. Les participants à des formations psychosociales sont en effet invités à prendre conscience de leurs attitudes, par rapport aux autres et à eux-mêmes, et à modifier ainsi le regard qu'il portent sur leurs activités professionnelles et le contexte organisationnel et institutionnel au sein duquel elles se déroulent.

Dans des établissements d'éducation résidentielle, le travail consiste à instaurer un dispositif de communication interne permettant aux équipes de professionnels d'une même structure organisationnelle d'analyser ensemble les caractéristiques de la prise en charge éducative et d'interroger la dynamique collective mise en œuvre au sein de leur structure. L'intervention-formation (ou action de formation intra-institutionnelle) peut concerner l'ensemble du personnel d'un établissement, ou un sous-ensemble organisationnel significatif de celui-ci (les "équipes éducatives", le "personnel éducatif"). Dans le champ des organisations de suppléance familiale, le personnel des établissements d'éducation résidentielle n'excède pas en général une cinquantaine de salariés. L'organisation habituelle du travail permet de distinguer plusieurs catégories de salariés : une équipe de responsables la plupart du temps assez restreinte, le personnel éducatif assurant l'encadrement d'unités de vie, des intervenants divers (psychologue, personnel médical et paramédical...) travaillant le plus souvent à temps partiel et en nombre plus ou moins important selon le type d'établissement, le personnel administratif et des services généraux. Compte tenu de ce type de structures la constitution d'une petite équipe d'intervenants (duo ou trio) se révèle la plupart du temps nécessaire pour la mise en place d'un dispositif d'échanges et d'interactions.

Grâce à des séquences d'analyse des pratiques réunissant des petits groupes de professionnels, l'élucidation des situations mais aussi des obstacles rencontrés tant dans l'action en direction des usagers qu'au niveau d'un agir ensemble facilite en général la recherche de modes de fonctionnement mieux ajustés et davantage coopératifs. A l'aide de telles modalités il s'agit d'accompagner le changement de pratiques et/ou de contribuer à la régulation institutionnelle, comme l'ont souhaité, la plupart du temps, les commanditaires de l'action.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Par rapport à des activités d'étude ou de formation intra-institutionnelle, une autre façon d'apporter son concours peut consister en actions d'accompagnement dans lesquelles le consultant a essentiellement un rôle de conseil pour le développement de

projets de transformation des pratiques ou pour la promotion de nouveaux dispositifs. C'est, semble-t-il, un mode d'action pour lequel les sollicitations s'accroissent compte tenu des attentes quant à deux types d'expertise : relatives à la connaissance du champ des interventions socio-éducatives mais aussi à l'instauration de modalités participatives pour l'élaboration collective et la mise en œuvre d'autres pratiques. Dans un ouvrage publié il ya une dizaine d'années, Villette (2003, p. 33) montre néanmoins que "pour conseiller, il faut être demandé, et pour être demandé, il faut être connu : la relation est première, l'expertise est seconde, c'est une condition pas toujours nécessaire et jamais suffisante". Comme on a pu le montrer (Fablet, 2003), le positionnement adopté par le consultant ne va donc pas de soi, et, même si le statut d'enseignant-chercheur peut procurer en apparence un certain confort puisqu'il l'autorise à conserver toute latitude pour accepter ou refuser de répondre aux sollicitations qui lui sont adressées, il nous paraît propre à garantir que l'intervention se déploie davantage dans le cadre d'une relation d'aide plutôt que sur le "marché" de la consultation où prédominent des relations de type client-fournisseur.

Reste qu'au-delà des distinctions successivement exposées il n'est pas impossible de concilier recherche, intervention et formation, comme on se propose de le montrer à présent.

POUR UNE CONCILIATION PLUS IMPORTANTE DES IMPERATIFS DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION, UNE RECHERCHE-INTERVENTION DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans le champ socio-éducatif, la focalisation sur les relations professionnels-familles constitue assurément l'une des principales évolutions depuis une quinzaine d'années, ce dont témoigne, entre autres, l'émergence de la notion de "parentalité" et le développement du "soutien à la parentalité" (Fablet, 2010). Habités à centrer leur action quasi exclusivement sur l'enfant ou le jeune, les professionnels de l'intervention socio-éducatif (et plus particulièrement ceux relevant du domaine de la suppléance familiale) n'ont pas manqué d'être quelque peu déstabilisés par la prise en compte du milieu familial du jeune et un nécessaire partage de l'action éducative avec celui-ci. Quelle que soit la catégorie d'intervention envisagée², c'est à une collaboration entre instances éducatives que les professionnels sont désormais conviés.

² On distingue trois catégories d'interventions socio-éducatives. Celles-ci peuvent être définies comme les interventions de professionnels visant à assurer une action éducative complémentaire de l'action éducative intrafamiliale ou, lorsque des difficultés à ce niveau apparaissent, d'aide et de soutien à la famille dans ses fonctions éducatives (action éducative à domicile ou action éducative en milieu ouvert) ou de suppléance familiale (placement en internat spécialisé ou placement familial).

On comprend dès lors que les responsables d'organismes œuvrant notamment dans le secteur de la protection de l'enfance cherchent à accompagner les professionnels confrontés à une véritable mutation de pratiques. Depuis une dizaine d'années des expérimentations se développent, surtout depuis la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, qui prône une diversification des modes de prise en charge et d'accompagnement éducatif afin de maintenir le lien familial dans les situations de placement de l'enfant. Cette loi assigne avec force une double mission au dispositif de protection de l'enfance : protéger les enfants et accompagner les parents.

C'est ainsi qu'en 2007 la responsable formation d'une importante association de ce secteur accueillant alors 10 000 jeunes au sein d'établissements dispersés dans l'ensemble de l'hexagone a sollicité plusieurs membres de notre équipe pour participer à une journée d'étude intitulée "Familles et professionnels de l'action sociale. Eduquer ensemble" sur ce défi que représente la co-éducation. Il ne s'agissait pas d'une démarche isolée³ et sans lendemain puisque peu de temps après nous étions à nouveau sollicités pour envisager cette fois de développer une activité de recherche. Durant un peu plus d'une année, plusieurs réunions entre responsables de l'association et membres de notre équipe auront été nécessaires pour déterminer la façon dont nous pourrions apporter notre concours. En définitive c'est la question du "travail avec les familles" qui fut, sans surprise, retenue.

Sous le chapeau "Maison des familles" plusieurs expérimentations avaient été engagées de façon dispersée et sans grande formalisation, pour la plupart à partir d'établissements de type Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Aussi nous demandait-on d'étudier les dispositifs et pratiques ainsi initiés afin de les caractériser et de proposer des pistes dans la perspective d'une éventuelle extension au sein des établissements et services de l'association. La principale difficulté fut pour les responsables de l'association de s'accorder afin de déterminer les sites des expérimentations à investiguer. En définitive deux d'entre eux assez différents furent retenus, ce qui conduisit l'équipe de recherche⁴ à opérer en deux temps et à remettre deux rapports distincts, en septembre 2010 puis en février 2011.

Le premier dispositif implanté en région consiste, dans le cadre du droit de visite et d'hébergement de parents séparés de leur(s) enfant(s), à mettre à disposition de parents démunis des appartements et à les accompagner lors des rencontres avec leur(s) enfant(s). Le second, un pôle accueil jeune, situé en Ile-de-France, s'inscrit au

³ En 2009 puis en 2010, deux autres organismes du secteur associatif en protection de l'enfance ont sollicité notre équipe pour entreprendre une recherche-intervention à chaque fois centrée sur la question du "travail avec les familles".

⁴ Un tandem constitué de Pascale Breugnot, qui achevait alors sa thèse publiée depuis (2011a), et de moi-même.

titre de la prévention dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance et dans le champ de la Réussite Educative et a pour objectif d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif pour les jeunes de 10 à 15 ans en risque de déscolarisation ou de désocialisation. Les deux études ont été réalisées selon la démarche exposée précédemment et ont assez rapidement donné matière à publication (Breugnot, Fablet, 2011 ; Breugnot 2011b). Mais avant même leur achèvement, nous fûmes à nouveau sollicités par la responsable formation en 2010 pour instaurer cette fois un dispositif de formation destiné à sensibiliser les professionnels de l'association au "travail avec les familles".

Sans doute interrogative quant à l'impact possible des études sur le personnel éducatif des établissements de l'association, la responsable formation souhaitait mettre en place une action censée mobiliser davantage ce personnel quant aux formes d'accompagnement socio-éducatif des familles et l'engager ainsi plus fermement dans un renouvellement de pratiques. De plus, en tant que responsable formation elle avait davantage la main sur ce type d'actions, ce qui accéléra la mise au point du dispositif de formation, alors que peu de temps avant Pascale Breugnot venait d'être recrutée comme responsable formation d'un centre de formation de travailleurs sociaux et c'est par son intermédiaire que s'opéra la contractualisation. Aussi l'action de formation s'adressant aux cadres et personnel éducatifs de l'association a-t-elle commencé au début de l'année 2011 et se poursuit toujours en 2013.

Intitulé "Eduquer avec les familles" le séminaire comprend deux volets. Lors d'un premier module de six journées de formation (en trois séquences de deux jours espacées d'environ deux mois), "Rénover les pratiques éducatives", il s'agit de sensibiliser les participants (environ une vingtaine) aux nouvelles modalités d'accompagnement des familles à partir de présentations de dispositifs innovants par leurs initiateurs ou par des chercheurs qui les étudient, ce qui facilite la construction de repères communs propres à permettre aux participants d'en impulser à leur tour.

Le deuxième module de six journées de formation également (réparties en quatre séquences de regroupement sur un semestre), "Approche comparée d'expériences en direction des familles", s'adresse à une douzaine de cadres et professionnels ayant participé au premier module et mandatés par les responsables d'établissements pour être "moteurs" dans leur environnement de travail quant à la réflexion sur l'accompagnement socio-éducatif des familles. Les cadres et professionnels en provenance de différentes régions reçoivent pour consigne d'effectuer une enquête de terrain sur une structure, innovante ou non, qui expérimente de nouvelles modalités d'accompagnement des familles, les formateurs (notre tandem coanime avec deux

cadres de l'association) ayant un rôle de facilitateur notamment quant aux aspects méthodologiques.

La structure choisie peut être ou non un établissement ou un service de l'association ou extérieur à celle-ci et il apparaît intéressant qu'elle ne se trouve pas trop éloignée du lieu d'exercice des participants de façon à créer et entretenir des liens tout en limitant les coûts occasionnés par les déplacements. Les participants disposent d'un budget et de trente-cinq heures, en sus des journées de formation consacrées à leurs regroupements, pour recueillir les données, les analyser et rédiger leurs comptes rendus. Les investigations peuvent être menées en solo ou en binôme, l'objectif consistant à développer les bases d'une culture professionnelle commune. Pour ce faire, la dernière journée du quatrième et dernier regroupement prendra la forme d'une journée d'étude permettant aux participants de restituer les résultats de leurs investigations et de les exposer devant une douzaine d'invités, cadres et professionnels de l'association. Enfin, celle-ci disposera des écrits de présentation des structures investiguées et pourra envisager une diffusion en interne.

Mais l'action de formation, avec ses deux volets, n'est pas encore arrivé à son terme⁵, puisqu'elle se poursuit au cours de l'année 2013. Il conviendra alors de procéder à l'évaluation du dispositif même s'il est d'ores et déjà possible de dégager quelques enseignements.

CONCLUSION

L'analyse des pratiques professionnelles renvoie à une pluralité d'activités au regard des orientations et des démarches de travail poursuivies, d'autant plus lorsqu'on s'efforce de répondre aux demandes "sociales" qui s'expriment dans le champ socio-éducatif. Dans une première approche, on a donc intérêt à les distinguer tout en sachant que, loin de s'opposer entre elles, il est possible de parvenir dans certaines situations à des combinaisons. Dans l'exemple développé précédemment, on relèvera plusieurs aspects instructifs. La recherche sur les deux dispositifs expérimentaux nous a semblé aboutir à des résultats certes partiels du fait de leur spécificité, mais enrichissants quant au corpus des innovations socio-éducatives auparavant investiguées. Ce ne sont sans doute pas les résultats atteints qui auraient pu réussir à mobiliser les professionnels de l'association pour s'engager dans un changement de pratiques. Force est d'ailleurs de reconnaître qu'on y aura fait peu référence au cours

⁵ Depuis 2011, trois modules 1 et deux modules 2 ont été réalisés et l'action a concerné environ quatre-vingts cadres et professionnels de l'association.

de l'action de formation, alors que les expérimentations plus discrètes initiées par les professionnels ayant participé aux deux modules de formation ont suscité indéniablement davantage d'intérêt. C'est en effet l'action de formation qui constitue en elle-même un véritable levier de changement dans la mesure où elle s'inscrit dans la durée et se développe en interne, comme Sainsaulieu (1987) l'avait déjà bien montré.

BIBLIOGRAPHIE

Breugnot, P. (2011a). *Les innovations socio-éducatives. Dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance*. Rennes, France : Presses de l'EHESP.

Breugnot, P. (2011b). Prévenir la déscolarisation et la désocialisation de jeunes adolescents. *Connexions*, 96, 129-142.

Breugnot, P. & Fablet, D. (2011). Faciliter le droit de visite et d'hébergement de familles socialement vulnérables, séparées de leur(s) enfant(s). In Boutanquoi M. (ed.). *Interventions sociales auprès de familles en situation de précarité*. (p. 99-121). Paris, France : L'Harmattan.

Dubost, J. (1987). Sur les sources techniques de l'intervention psychosociologique et quelques questions actuelles. *Connexions*, 49, 7-28.

Dubost, J. & Lévy, A. (2002). Recherche-action et intervention. In Barus-Michel J. et al. (eds.) *Vocabulaire de psychosociologie*. (p. 391-416). Toulouse, France : Erès.

Durning, P. (1986) *Education et suppléance familiale en internat*. Paris, France : CTNERHI.

Durning, P. (1987). Entre l'expérimentation en extériorité et l'intervention institutionnelle : la recherche clinique de terrain. *Connexions*, 49, 107-118.

Durning, P. (2003). Interventions auprès d'équipes éducatives en internat. Essai de justification d'une approche psycho-socio-éducative. In Blanchard-Laville C., Fablet D. (eds.) *Théoriser les pratiques professionnelles. Intervention et recherche-action en travail social*. (p. 171-190). Paris, France : L'Harmattan.

Enriquez, E. (2011). *Désir et résistance : la construction du sujet*. Lyon, France : Parangon/Vs.

Fablet, D. (2003). Un obstacle au développement des pratiques d'intervention : l'absence de procédures codifiées. *Connexions*, 79, 81-97.

Fablet, D. (2004). Pour d'autres modalités de collaboration entre chercheurs et professionnels de l'intervention socio-éducative : les apports d'approches socio-cliniques. *Eduquer*, 8, 43-53.

- Fablet, D. (2009). *Animer des groupes d'analyse des pratiques*. Paris, France : L'Harmattan.
- Fablet, D. (2010). *De la suppléance familiale au soutien à la parentalité*. Paris, France : L'Harmattan.
- Liu, M. (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*. Paris, France : L'Harmattan.
- Marcel, J.F. & al. (2002). Les pratiques comme objet d'analyse. *Revue Française de Pédagogie*, 138, 135-170.
- Sainsaulieu, R. (1987). *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*. Paris, France : Presses de la fondation nationale des Sciences politiques & Dalloz.
- Villette, M. (2003). *Sociologie du conseil en management*. Paris, France : La Découverte.